

ces travailleurs, au nombre de près de 2000, vont faire cette heure d'adoration en sortant des manufactures ou autres lieux de labeur, et s'y rendent en habit de travail. Comme Notre-Seigneur doit avoir des bénédictions spéciales pour ces bons ouvriers !

Hier soir, à cette Heure des Ouvriers, on comptait sur la présence de Monseigneur l'Archevêque, et sur une allocution appropriée de Sa Grandeur.

CHICOUTIMI

— Sa Grandeur Mgr Labrecque a fait dernièrement les nominations suivantes :

M. l'abbé O. Lavoie, curé de Saint-Hilarion; M. l'abbé L. Boily, curé de l'Isle-aux-Œudres; M. l'abbé H. Néron, curé de Saint-Firmin (Saguenay); M. l'abbé P. Lavoie, curé de Saint-Félix-d'Otis; M. l'abbé A. Verreau, curé de Portneuf; M. l'abbé S. Bluteau, vicaire à la Cathédrale; M. l'abbé J.-A. Tremblay, vicaire à la Cathédrale; M. l'abbé Frs Tremblay, vicaire à la Baie Saint-Paul; M. l'abbé Ed. Côté, vicaire à Saint-Dominique; M. l'abbé A. Delay, vicaire à Saint-Gédéon; M. l'abbé Jos. Gauthier, vicaire à Roberval.

— Lors de la cérémonie de la consécration de S. G. Mgr Blanche, le 28 octobre, le prélat consécrateur sera S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, comme nous l'avons déjà dit; NN. SS. les évêques de Chicoutimi et des Trois-Rivières feront l'office d'assistants du consécrateur. S. G. Monseigneur de Rimouski a accepté de faire le sermon de circonstance.

Nouvelles décisions romaines

Toutes les admissions dans la confrérie du Mont-Carmel qui, pour défaut d'inscription nominale ou pour tout autre motif, auraient été faites jusqu'à ce jour invalidement, sont désormais validées. Le rescrit de la Sacrée-Congrégation des Indulgences, qui concède ce privilège, a été rendu le 28 juin 1905 sur la demande du général des Carmes-Déchaussés.

Une autre rescrit de la même Congrégation, en date du 7 juin, établit que, dans le cas de reconstruction d'une église au